



Commission scolaire francophone  
Territoires du Nord-Ouest

---

## 1. RAISON D'ÊTRE ET FINALITÉS

---

### 1.8 PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉSOLUTION N<sup>o</sup> : 1617-RO-11-05  
APPROBATION : 2017-09-18  
RÉVISION :

*La Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) affirme l'importance de la préservation de l'environnement naturel et de la responsabilité d'établir des mesures saines à cet effet.*